



Opportunités d'engagement

Véhicules hors d'usage (VHU) – Premières discussions législatives du Parlement européen au niveau des Commissions

Le 16 janvier, les commissions ENVI (Environnement) et IMCO (marché intérieur et protection des consommateurs) du Parlement européen ont procédé à un échange de vues sur la proposition de règlement en matière de véhicules hors d'usage (VHU). Le débat a commencé par une présentation donnée par la Commission européenne (Joaquim Nunes De Almeida, Directeur, DG Croissance). Plusieurs membres du Parlement européen (eurodéputés) ont souligné la nécessité de « protéger les véhicules ayant une importance culturelle et historique » dans le futur règlement, en ligne avec la position de la FIVA. Les prochaines étapes du processus législatif du Parlement européen incluent la préparation d'un rapport par les commissions ENVI et IMCO en février. Ces commissions soumettront le rapport au vote avant de le présenter au Parlement (en plénière) pour amendements et adoption définitive, probablement en septembre. Parallèlement, les États-membres s'efforcent d'atteindre une position au sein du Conseil de l'UE. Dès que le Parlement et le Conseil parviennent à une position, ils entameront des négociations (en trilogue) dans le but de se mettre d'accord sur la loi définitive.

La FIVA s'engage avec les principaux eurodéputés qui travaillent sur le dossier VHU afin de veiller à ce que les VH soient intégralement protégés dans la loi à venir. Vous pouvez [consulter le document de position de la FIVA ici](#). Nous vous encourageons à partager notre document de position avec vos eurodéputés nationaux.

La FIVA mène également des activités de plaidoyer au niveau national. Mais surtout, le Groupe parlementaire sur le patrimoine culturel automobile du [Bundestag allemand \(Parlement\)](#) a publié la [feuille de route de la FIVA dans le procès-verbal de notre dernière réunion](#) à Berlin en novembre. Nous vous encourageons à partager notre document de position avec votre gouvernement national.

Avenir de l'industrie automobile européenne – Consultation publique accessible jusqu'au 13 février

Le 30 janvier, la Commission européenne a [lancé](#) une consultation publique dans le but de relever les défis auxquels l'industrie automobile européenne est confrontée, dans la foulée du premier dialogue stratégique sur l'avenir de l'industrie automobile organisé le même jour. Le résultat de ce processus consultatif sera utilisé par le Commissaire aux transports, Apostolos Tzitzikostas, en vue de préparer le plan d'action industriel de l'UE pour le secteur automobile.

La FIVA contribuera à la consultation publique, soulignant que les VH constituent un lien essentiel avec le passé, tout en illuminant l'avenir, en mettant en avant le riche patrimoine d'ingénierie, culturel et sociétal européen et en soulignant leur place dans l'avenir de la mobilité européenne.

Développements

Directive sur les permis de conduire – Les négociations législatives entre le Parlement et le Conseil se poursuivent

Le 29 janvier, lors de la réunion de la commission TRAN (transports) du Parlement européen, l'eurodéputé rapporteur sur la directive sur les permis de conduire, Jutta Paulus (Verts, Allemagne) a fait rapport quant aux progrès réalisés lors des négociations en trilogue avec le Conseil. À ce jour, les domaines clés de l'accord incluent l'alignement des durées de validité du permis et les procédures de renouvellement, l'échange de permis émis par des pays tiers et les fonctions de l'examineur. Citons parmi les sujets en suspens : les taux limites d'alcoolémie pour les jeunes conducteurs, les périodes d'essai, la digitalisation (garantir l'accessibilité aux conducteurs plus âgés), les normes communes en matière de conduite accompagnée, etc. Les deux prochains trilogues sont prévus le 18 février et le 24 mars prochains.

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Michail Filippidis, Thierry Garcia Guillourel, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářik, Bert Pronk et Kurt Sjoberg. Gabriel Lecumberri d'EPPA travaille avec la Commission.